



GRESSY FLASH

Informations et nouvelles de notre village



Chère Madame, Cher Monsieur, Chers Amis,

Une rentrée sous le signe de la vigilance... et de l'espérance

Après un été marqué par des épisodes de chaleur particulièrement éprouvants, nous voici déjà à l'heure de la rentrée.

Cette année encore, la nature nous a rappelé combien nous devons rester vigilants. Les périodes caniculaires se sont succédées, mettant à rude épreuve nos espaces verts, nos plantations et, surtout, les femmes et les hommes qui assurent au quotidien l'entretien de notre commune. Je veux ici saluer le travail de nos équipes municipales qui, malgré des conditions parfois très difficiles, ont continué à entretenir nos rues, nos espaces publics et notre patrimoine communal.

La Seine-et-Marne elle-même n'a malheureusement pas été épargnée par les feux de végétation et les incendies, nous rappelant que le risque n'est plus une éventualité lointaine. La sécheresse, la chaleur et le vent peuvent transformer en quelques heures une situation ordinaire en véritable danger. Ces épisodes doivent nous inciter à la prudence, mais aussi à poursuivre nos efforts pour adapter notre commune aux évolutions climatiques auxquelles nous sommes confrontés.

La rentrée est aussi, heureusement, synonyme de renouveau.

Je souhaite la bienvenue à nos deux nouvelles institutrices et adresse tous mes encouragements à l'ensemble de notre équipe enseignante. À nos 140 enfants du RPI, je souhaite une très belle année scolaire, pleine de découvertes, d'apprentissages, de projets et de réussites. Une école rurale vivante est une richesse qu'il nous appartient à tous de préserver.

À chacune et chacun d'entre vous, je souhaite également une excellente rentrée.

Je ne voudrais cependant pas terminer cet éditorial sans évoquer le contexte dans lequel nous allons vivre les prochains mois. Notre pays s'apprête, une nouvelle fois, à traverser une période qui promet beaucoup de débats, de heurts et de divisions. Les désaccords sont légitimes dans une démocratie. Ils sont même nécessaires. Mais lorsque le débat public se transforme en affrontement permanent, lorsque les uns cherchent à dresser les citoyens contre les autres, nous perdons tous quelque chose d'essentiel.

La France est un pays magnifique, riche de son histoire, de ses paysages, de ses talents et de son modèle de vie. Elle mérite mieux que la haine, les invectives et les divisions.

Nous ne réglerons pas nos difficultés en cherchant des coupables les uns chez les autres. Nous ne rembourserons pas les sommes considérables que nous avons dépensées par des slogans ou par la démagogie. Les responsabilités sont collectives, les décisions appartiennent à ceux qui gouvernent, et l'heure viendra nécessairement où il faudra avoir le courage de regarder les comptes en face, de faire des choix et de retrouver davantage de clairvoyance, de responsabilité et de courage.

Dans une petite commune comme la nôtre, nous savons bien que rien de durable ne se construit dans l'affrontement permanent. Nous avançons par-

**LE MOT DU MAIRE : UNE RENTREE
SOUS LE SIGNE DE LA VIGILANCE... ET
DE L'ESPERANCE**

**SECHERESSE : VOTRE HABITATION PRE-
SENTE-T-ELLE DES FISSURES ?**

**MONDE AGRICOLE : SAISON DES EPAN-
DAGES**

LE CLOCHER DE NOTRE EGLISE

**QUELQUES TRAVAUX REALISES DU-
RANT L'ÉTÉ**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE : PROJET
DE FERME MARAICHERE**

**FORUM DES ASSOCIATIONS ET BUS DE
L'EMPLOI A GRESSY**

UN BEL ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS

TROIS JOURS DEDIES AUX ADOS

ce que nous savons encore nous parler, nous respecter et travailler ensemble, malgré nos différences.

C'est cette voie que je souhaite pour Gressy : une commune attentive, solidaire, exigeante, mais surtout unie.

Bonne rentrée à toutes et à tous, et tout particulièrement à nos enfants, à leurs familles, à nos enseignants et à nos agents communaux.

Jean-Claude Geniès, Maire.

Sécheresse : votre habitation présente-t-elle des fissures ou des désordres ?

Les fortes chaleurs et la sécheresse de cet été peuvent entraîner des mouvements des sols, notamment lorsque les terrains sont sensibles au phénomène de retrait-gonflement des argiles. Ces mouvements peuvent provoquer des



désordres sur les habitations : fissures sur les murs ou les façades, fissures autour des ouvertures, décollements, affaissements ou autres dégradations inhabituelles.

Si vous avez constaté récemment l'apparition ou l'aggravation de fissures ou de désordres sur votre maison, nous vous invitons à en informer la mairie.

Afin de permettre à la commune d'évaluer l'ampleur du phénomène et, le cas échéant, de présenter une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la séche-

resse, nous vous demandons de bien vouloir nous adresser :

- un courrier ou courriel précisant votre adresse ;
- une description succincte des désordres constatés et, si possible, la date de leur apparition ;
- quelques photographies permettant de visualiser les fissures ou dégradations ;
- si possible, des photographies permettant de situer les désordres sur la façade ou dans l'habitation.

Ces éléments permettront à la commune de disposer d'un état des lieux aussi complet que possible avant de présenter au Conseil municipal une délibération sollicitant la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Attention : cette démarche ne constitue pas une reconnaissance automatique de l'état de catastrophe naturelle.

La décision relève ensuite des services de l'État, selon les critères réglementaires applicables.

Nous invitons donc tous les habitants concernés à ne pas attendre et à transmettre leurs observations à la mairie.

Merci à chacun de votre vigilance et de votre participation.

Monde agricole : la saison des épandages...



À certaines périodes de l'année, les agriculteurs réalisent des épandages dans les champs. Ces travaux peuvent occasionner ponctuellement des odeurs ou le passage d'engins agricoles.

L'épandage permet d'apporter aux cultures les éléments nutritifs essentiels au développement des plantes et d'entretenir la fertilité des sols, tout en valorisant des matières organiques naturelles souvent issues de fermes

d'élevage, de sucreries ou d'unités de production de gaz vert.

Ces épandages de matières organiques et naturelles contribuent à réduire l'utilisation d'engrais de synthèse, à améliorer l'autonomie des exploitations et à enrichir les sols. Les épandages se réalisent en général entre deux cultures principales, c'est pourquoi la période estivale est souvent la plus propice à cette opération culturale.

Les épandages sont encadrés par une réglementation spécifique, les agriculteurs doivent respecter les périodes d'épandages, un plan d'épandage, ils dépendent également des cultures, des produits utilisés et des conditions météorologiques.

Lorsque cela est possible, les matières épandues sont enfouies rapidement dans le sol, notamment pour limiter les odeurs. Cependant les conditions météorologiques peuvent avoir des conséquences sur cette capacité d'enfouissement. En effet, le travail du sol permettant d'enfouir les épandages sont rendus quasiment impossible à cause d'une absence de pluie depuis plusieurs semaines.

Comme la moisson ou les semis, l'épandage est un moment important de l'activité agricole.

contact@agriculteursidf.org
Les Agriculteurs d'Ile-de-France

Le clocher de notre église retrouve son éclat !



Après plusieurs semaines de travaux, la remise en état du clocher de notre église arrive à son terme.

À cette occasion, le clocher a notamment été équipé d'un nouveau coq en cuivre, qui vient désormais fièrement reprendre sa place au sommet de l'édifice.

Les travaux ont également permis la mise en place de parafoudres destinés à renforcer la protection du clocher et de l'église contre les effets de la foudre, ainsi que les interventions nécessaires à la remise en état de l'ensemble.

Un patrimoine communal préservé et désormais mieux protégé pour les années à venir.

Merci aux entreprises et aux agents qui ont contribué à la réalisation de ces travaux.

L'été, une période propice aux travaux dans nos bâtiments communaux

Si l'été est une période plus calme dans nos équipements municipaux, c'est aussi le moment privilégié pour réaliser des travaux d'entretien, de rénovation et d'amélioration. Cet été encore, plusieurs chantiers ont été menés ou engagés dans différents bâtiments communaux.



À Gressy Santé, les arcades ont fait l'objet d'un nettoyage approfondi, permettant de redonner à cet espace très visible un aspect plus propre et plus soigné.

À l'école, les vacances scolaires ont permis d'intervenir sans perturber les activités des enfants. Les revêtements de sol de la salle de restauration scolaire et de la salle de motricité ont été entièrement renouvelés. Ces travaux amélioreront à la fois les conditions d'accueil des enfants, l'hygiène

des locaux et leur facilité d'entretien.

La mairie a également bénéficié de plusieurs interventions. Des volets roulants ont été posés dans les locaux municipaux ainsi que dans les appartements situés dans le bâtiment de la mairie, apportant davantage de confort et contribuant à une meilleure maîtrise des températures.

Les caves de la mairie ont par ailleurs été entièrement reprises, avec des travaux de réfection nécessaires à la bonne conservation du bâtiment.

Enfin, un chantier plus important a débuté cet été : la réfection des bureaux municipaux. Ces travaux permettront de moderniser et d'améliorer les conditions de travail des agents communaux ainsi que l'accueil du public. Engagés pendant la période estivale, ils se poursuivront dans les prochains mois pour une achèvement prévu au cours de l'hiver prochain.



Tous ces travaux ne sont pas nécessairement visibles depuis la rue, mais ils sont indispensables pour entretenir notre patrimoine communal, améliorer le confort des usagers et des agents et éviter que l'entretien des bâtiments ne soit repoussé au lendemain.

Même pendant les vacances, la commune continue donc d'investir et d'entretenir ses équipements pour préparer l'avenir de Gressy.

Avis d'Enquête Publique Unique

Enquête publique préalable dans le cadre de la demande d'un permis de construire concernant le projet d'installation d'une ferme agroécologique et technologique sur la commune de Gressy. Le demandeur est Monsieur Thibaut MILLET, représentant la SAS SYLVABOT - Chemin des Quarante Arpents - Ferme Horticole THEART - 78860 SAINT-NOM LA BRETECHE

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte sur la commune de Gressy, durant 30 jours consécutifs, du **lundi 7 septembre 2026 à 09h30 au mardi 6 octobre à 18 heures**

Monsieur Jean-Charles BAUVE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et Madame Martine MORIN en qualité de suppléante, par décision n° E26000035/77 du Premier Vice-Président du tribunal administratif de Melun du 28 Mai 2026.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête comprenant notamment la demande de permis de construire, l'étude d'impact et le résumé non technique, les différents avis sur le projet, pourra être consulté :

- sur support papier : à la mairie de Gressy, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit les lundis de 09h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00, les mercredis de 9h00 à 12h00, les jeudis de 16h00 à 18h00 et les vendredis de 16h00 à 18h00 ;
- à l'adresse du registre numérique : <https://www.registre-numerique.fr/ferme-maraichere-gressy>
- sur un poste informatique à la mairie de Gressy : ferme-maraichere-gressy@mail.registre-numerique.fr

Les observations et propositions relatives au projet pourront, du lundi 7 septembre 2026 à 09h30 au mardi 6 octobre à 18h00, être :

- consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Gressy, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur à la mairie de Gressy, siège de l'enquête publique – 12, Avenue du Château – 77410 GRESSY ;
- Sous forme dématérialisée sur le site internet susmentionné ;
- Par voie électronique via le registre numérique susmentionné ;

Monsieur Jean-Charles BAUVE, commissaire enquêteur, se tiendra à la mairie de Gressy, siège de l'enquête publique, à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les conditions suivantes :

- Lundi 7 septembre 2026 de 09h00 à 12h00
- Vendredi 18 septembre 2026 de 15h00 à 18h00
- Samedi 26 septembre 2026 de 09h00 à 12h00
- Mardi 6 octobre 2026 de 15h00 à 18h00

Toutes informations sur ladite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage, FERME HORTICOLE THEART, Chemin des Quarante Arpents - 78860 SAINT-NOM-LA-BRETECHE - Thibaut Millet-Taunay <thibaut.millet@lesfermesdebout.fr>.

Dans les trente jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra à Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne son rapport et ses conclusions motivées sur le projet. Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique à la mairie de Gressy, à la direction départementale des territoires - Service des Affaires Juridiques - 288, avenue Georges Clemenceau - Parc d'activités - 77000 Vaux-le-Pénil

FORUM DES ASSOCIATIONS ET LE BUS DE L'EMPLOI À GRESSY !

Dans le cadre du Forum des Associations, qui se tiendra à la salle des fêtes :

Dimanche 6 septembre, de 14h00 à 18h00

Mercredi 9 septembre, de 18h00 à 20h00

le Bus de l'Emploi fera également étape à Gressy, Mercredi 9 septembre, de 17h30 à 20h00, vous pourrez venir à sa rencontre pour vous informer, échanger et découvrir les opportunités proposées en matière d'emploi, de formation et d'accompagnement professionnel.

Des rendez-vous à ne pas manquer pour celles et ceux qui recherchent un emploi, souhaitent se former ou simplement s'informer sur les possibilités qui s'offrent à eux et découvrir les activités mises à disposition par nos associations locales durant toute l'année 2026-2027 malgré les contraintes des travaux de notre salle polyvalente.

Venez nombreux à la rencontre des bénévoles et remerciez les pour leur engagement constant à la vie de notre village !

Un bel été au centre de loisirs !

Cet été, le centre de loisirs a accueilli en moyenne 25 à 28 enfants, pour leur faire vivre des journées placées sous le signe de la bonne humeur, du partage et de la découverte.

Face aux fortes chaleurs et à la canicule, l'équipe d'animation a su s'adapter afin de garantir le bien-être et la sécurité des enfants. Ainsi, deux sorties piscine par semaine ont été organisées, pour le plus grand plaisir de tous !

De nombreuses autres activités sont venues rythmer ces vacances : les enfants ont notamment pu partir à la découverte de Terre des Singes, participer à un atelier autour des abeilles, et s'émerveiller lors d'une animation magie. Des moments riches en découvertes, en rires et en souvenirs !

Cette belle période n'aurait pas été possible sans l'investissement et l'énergie de toute l'équipe d'animation. Nous tenons à remercier chaleureusement Éric, Noélie, Mathilde et Anthony, Nolan ainsi que nos deux stagiaires BAFA, Charlyne et Jeanne, pour leur implication, et leur bonne humeur tout au long de ces vacances.

Grâce au dynamisme et à l'enthousiasme de notre équipe d'animation les enfants et parents ont pu apprécier la qualité de l'accueil et l'ambiance conviviale qui ont animé le centre de loisirs.

Un grand merci à toute l'équipe pour avoir contribué à faire de cet été une belle réussite, et surtout à avoir permis aux enfants de repartir avec de nombreux souvenirs et de beaux moments partagés !



Trois jours dédiés aux ados !

Le centre de loisirs, en partenariat avec la mairie, a organisé trois journées spécialement dédiées aux adolescents sur Paris. Une belle occasion pour les jeunes de se retrouver, de partager des moments entre amis et de découvrir de nouveaux lieux. Au programme de ces trois jours, culture, découvertes et bonne humeur étaient au rendez-vous !

Les adolescents ont notamment eu la chance de partir à la découverte de l'**Arc de Triomphe**, monument emblématique de Paris. Une visite qui leur a permis d'en apprendre davantage sur son histoire.

Ils ont pu découvrir le musée de l'orangerie, **les colonnes de Buren** ainsi qu'admirer les nombreuses œuvres exposées au Musée du **Louvre**

Ils ont également pu visiter le **Musée Grévin**, où ils se sont amusés à découvrir les nombreuses personnalités représentées en cire. Une sortie particulièrement appréciée, qui a donné lieu à de nombreux échanges, photos. Ces trois jours ont permis aux adolescents de vivre une expérience différente du quotidien du centre de loisirs, mêlant culture, découverte, autonomie et convivialité.

Un grand merci à l'équipe d'animation, aux ados et aux parents qui se sont investis pour faire de ces journées un moment agréable et enrichissant pour les jeunes.

Une belle expérience qui, nous l'espérons, donnera envie de renouveler ce type de projet et de proposer encore de nouvelles aventures à nos ados !

